

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JANVIER 2019

L'an deux mille dix neuf le 7 du mois de janvier, le Conseil Municipal de la commune de PUGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean ROUX

Date de convocation : 28/12/2018

PRESENTS : MM ROUX Jean, DUPIELLET Françoise, DUMONT Michel , Jean-Louis LANNES, GARD Daniel, COVIAUX Christian , DUCOURNAU Nadine, Michel SAURA, FUSEAU Michaël, TRILLES Carine, Marc DUPERRIN, Michèle ROUSSEAU, Mauricette FAUCHE, Martine SANCHEZ, Severine HERR,

ABSENTS EXCUSES Carine LE TALLEC qui donne pouvoir à Michael FUSEAU
Pierre MAGNOL qui donne pouvoir à Jean ROUX
Cathy COUPAUD, Gilles BERGEON

SECRETAIRE : Françoise DUPIELLET

Monsieur ROUX procède à l'appel et constate que le quorum est atteint, puis demande si le conseil adopte le compte rendu du 3/12/2018. Adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Suite aux ventes ci-dessous sur la commune, la municipalité n'a pas souhaité faire valoir son droit de préemption :

6/12/2018 Me DUPEYRON – Vente CHAUSSAT – 121 Impasse du Chemin Blanc – ZK 3 – 1239 m² – 150 000 €
6/12/2018 – Me DUPEYRON – Lot ARNAUD 6 Lot de Rabot – ZK 173 – 730 m² – 55 000 €
20/12/2018 – Me SANTOS MAUVEZIN – Vente NOT – B 273 – 662 Rue de l'Hôtel de Ville – 849 m² - 159 990 €
20/12/2018 – Me DUPEYRON – Vente ZAMBITO – ZI 158 – 193 Rue de la Fragnée – 412 m² 48000 €

2019/2-REPRISE CONCESSION CIMETIERE

Suite à la proposition de M. BARRE de rétrocéder à la commune sa concession numéro 47 Carré 2 achetée en 2012, le conseil municipal après délibération accepte cette reprise moyennant un remboursement au titulaire de la somme de 300 € et autorise le maire à signer l'acte de rétrocession.

M GARDERON Jean-Pierre serait intéressé par la reprise de cette concession

POUR 17 CONTRE 0

2019/3 -VENTE CHEMIN D'EXPLOITATION 128 à AUGEREAU

Après un large débat, le conseil municipal autorise le Maire à négocier au mieux avec le lotisseur la vente du chemin d'exploitation n° 128 au prix de vente des futurs lots.

POUR 17 CONTRE 0

2019/4 -HàDVR –Hôpital à Domicile des Vignes et des Rivières

Le maire fait part au conseil municipal de la visite des représentants de l'HàDVR qui sont locataires 30 place de la crèche et qui envisageaient un départ car les locaux n'étaient plus en adéquation avec leur activité : trop petits et pas aux normes pour l'accessibilité handicapés.

Aussi il leur a été proposé le local occupé actuellement par la sage femme et qui doit se libérer vers le mois de mai.

Par mail, Mme BRISSET Directrice indique vouloir visiter le local pour entériner sa décision de garder les locaux actuels et louer ceux occupés actuellement par la sage femme.

Après délibération, le conseil municipal est totalement favorable à cette location complémentaire pour un montant de 400 € Et autorise le maire à signer un avenant au bail en cours.

POUR 17 CONTRE 0

2019/5 -EPF ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

Le Maire présente la convention entre la Commune de PUGNAC, la CDC du Grand CUBZAGAIS et l'EPF de NA pour un projet foncier en centre bourg sur la propriété BRIAND– pour un programme de logements avec mixité sociale et générationnelle.

L' EPF accompagnera la commune dans les études, l'acquisition, la gestion et la cession de cette propriété.

A l'unanimité des présents, le conseil municipal autorise le maire à signer avec l'EPF cette convention et le règlement d'intervention pour l'achat de la propriété BRIAND pour un montant de 460 000 € pour les parcelles cadastrées B 205 – 206 – 207 – 363 – 376 - 377

2019/6-DETR TRAVAUX MATERNELLE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les travaux nécessaires au changement de catégorie de la maternelle ainsi que les travaux pour économie d'énergie. Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des présents adopte ce projet et sollicite l'aide maximum de l'Etat soit 35 %. La dépense est prévue au budget.

TRAVAUX HT : 100 588.27 €

DETR 35 % : 35 205.89 €

AUTOFINANCEMENT : 65 382.38 €

219/6-1 DEMANDE SUBVENTION DEPARTEMENT –TRAVAUX ECOLE

Le Maire présente au conseil municipal le projet de mise aux normes de la maternelle pour le changement de catégorie par la commission de sécurité.

Vu le coût des travaux, le conseil municipal après délibération et à l'unanimité des présents accepte cette proposition et décide de solliciter le Conseil Départemental pour une subvention afin d'en diminuer le coût pour le budget communal. La dépense est prévue au budget et le conseil municipal autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à cette opération.

- TRAVAUX ECOLE HT 22 000 € Plafond
- Subvention 11 000 € x 1.12 = 12 320 €

AUTOFINANCEMENT = 9 680 €

2019/7-TRAVAUX MAIRIE/POSTE

Le maire informe le conseil de la signature ce jour de l'acte d'engagement avec M. ZARUBA, en tant que Maître d'œuvre pour les travaux d'extension MAIRIE/POSTE.

Suite à cette réunion et après un large débat, à l'unanimité des présents le conseil municipal charge le maire de solliciter pour ce chantier :

- 1 bureau de contrôle
- 1 coordonnateur SPS (coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé)

M ZARUBA devra établir une proposition pour une Mission OPC - Organisation, Pilotage et Coordination Planification et suivi d'opérations, gestion des coûts et des ressources, gestion des activités.

Les travaux débuteront ce dernier trimestre pour se terminer début 2021.

DIVERS

- Nadine DUCOURNAU annonce succinctement les futures animations à la Médiathèque
- Severine HERR rend compte du conseil syndical du collège. Le syndicat gère les équipements sportifs et les transports scolaires. Des grosses réparations étant nécessaires au gymnase de Bourg et le syndicat ne pouvant y faire face par manque de financement, celui-ci sera intégré dans le foncier du Collège, soit du Département .

Elle transmet la demande d'un Pugnacais en vue d'une marche citoyenne pour le climat sur PUGNAC (prévue à Bordeaux le 27/01)

Une grosse organisation est nécessaire avec déclaration en Préfecture...

Severine HERR souhaite savoir s'il existe une dérogation possible pour les petites associations au dossier de demande de subvention obligatoire (cerfa très compliqué à remplir). Malheureusement pas, la loi est là.

-Daniel GARD souhaite une intervention de la municipalité auprès de M DUCRAUX pour les travaux de la Médiathèque qui sont maintenant achevés.

Documents à fournir : DGD, DOE, Plans de récolelement, La levée des réserves de DEKRA.

-Carine TRILLES attend toujours une réponse pour la proposition d'un spectacle « Wild Jazz » dont la cible est plutôt un public jeunesse. 250 €

La commission culture va se réunir le 16 janvier prochain pour faire des choix.

-Mme ROUSSEAU informe le conseil de la prochaine réunion de SYNERGIES qui a 3 ans le 14/01 prochain. Le thème sera le devenir de ce groupe de parole et le choix des thèmes de réflexion.

Elle regrette que lors de la cérémonie des vœux, il n'ait été question que de PUGNAC alors que nous sommes dans un territoire.

Elle rappelle que la municipalité vit sa dernière année d'exercice avant les prochaines municipales de 2020 et aimeraient connaître si des décisions ont déjà été prises.

-M DUPERRIN rend compte de la réunion de toutes les associations du canton qui s'est tenue. Il était le seul représentant de PUGNAC sur 36 associations pugnacaises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.